

## **EXONÉRATIONS DE CHARGES PATRONALES : UNE ÉTUDE INDÉPENDANTE ALERTE SUR LES CONSÉQUENCES MAJEURES POUR L'EMPLOI MARITIME FRANÇAIS**

*Armateurs de France dévoile les résultats de l'étude d'impact réalisée par le cabinet indépendant Asterès, qui met en lumière les conséquences économiques, sociales et stratégiques de la suppression partielle des exonérations de charges patronales applicables aux armateurs français.*

Les exonérations de charges patronales pour les armateurs, instaurées en 2016 dans le cadre de la loi pour l'économie bleue, ont contribué de manière significative à l'attractivité du pavillon français. Leur suppression, décidée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025, met en péril les équilibres du secteur.

**Les principales conclusions de l'étude Asterès soulignent les conséquences majeures de cette décision sur l'emploi maritime français :**

- **326 emplois français menacés à moyen terme**, dont 241 suppressions directes et 85 emplois non créés. Les jeunes officiers récemment diplômés de l'École nationale supérieure maritime seraient les premiers touchés.
- **Un effet d'éviction évalué à 5,6 millions d'euros** pour les finances publiques, lié à la perte de recettes fiscales et sociales et à la hausse des coûts des prestations rendues à l'État (sauvetage, surveillance maritime).
- **Un surcoût pouvant atteindre 13 000 € par mois** pour un navire employant 15 marins français. L'augmentation des coûts d'exploitation varie de 0,5 % à 4 % selon les effectifs embarqués. Plus il y aura de marins français dans l'équipage, plus les coûts d'exploitation augmenteront.
- **Des risques systémiques pour des secteurs stratégiques**, en particulier :
  - le transport vélique, innovation clé pour la décarbonation du transport maritime,
  - les missions de service public en mer, fragilisées par une absence de compensation tarifaire.

### **Un signal d'alerte pour la souveraineté maritime française**

Armateurs de France alerte sur les conséquences immédiates de cette décision, qui affaiblit la compétitivité du pavillon français, menace l'emploi maritime national et compromet la capacité de la France à maintenir une présence stratégique en mer. La fédération appelle à un retour des exonérations pour tous les armateurs dans le cadre du Projet de Loi pour le Financement de la Sécurité Sociale 2026.

Edouard Louis-Dreyfus, Président d'Armateurs de France, commente : « Les résultats de l'étude sont sans appel : cette mesure affaiblit l'ensemble de l'écosystème maritime français. Il est indispensable de restaurer une politique d'ensemble de soutien à notre flotte et à nos marins afin de retrouver une politique maritime assumée pour notre pays. »

**L'intégralité de l'étude peut être transmise sur demande.**



#### A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

*Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois directs en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.*

#### **CONTACT PRESSE**

Agathe Rinaudo  
Responsable Communication et Relations Institutionnelles  
[a-rinaudo@armateursdefrance.org](mailto:a-rinaudo@armateursdefrance.org)  
06.21.63.43.00